



Proposition d'amendement

Version 1

chh / 16 mai 2025

FIN 99 2023.FINFV.161 Projet ERP (progiciel de gestion intégré), 3e étape, autorisation de dépenses pour les phases « Conception », « Réalisation » et « Déploiement ». Crédit-cadre 2025-2027

Auteur-e	N° Proposi- tion	Texte	+ / ++	- / --
CFin (Freudiger)	1.	Approbation assortie de la charge suivante : Il y a lieu de compenser intégralement le besoin de 5 EPT supplémentaires du CCoE au sein des DIR/CHA/JUS à compter de 2027.	+	
CFin (Freudiger)	2.	Approbation assortie de la charge suivante : Il y a lieu de garantir un controlling efficace des achats moyennant une charge administrative raisonnable.	+	